

Madame la Présidente,
Monsieur le Premier Ministre,
Chers collègues,

Voici un an, Covid oblige, nous nous retrouvions au Parlement européen pour la mise en place du gouvernement. Nous ne le savions pas encore, mais nous étions alors à la veille d'une deuxième vague qui allait prolonger cette crise, ici et ailleurs, pour de nombreux mois.

La vie de votre gouvernement a ainsi été marquée par la gestion quotidienne d'un virus qui ne nous a, qui ne vous a laissé aucun répit. Jusqu'à l'arrivée salutaire des vaccins.

Peu à peu, la vie a pu reprendre son cours, jusqu'aux funestes inondations du mois de juillet qui ont touché une large partie du pays et faits de trop nombreuses victimes. Les images, terribles, restent dans nos mémoires. Mais dans ces moments de désolation, on peut retenir la belle solidarité dont ont fait preuve nos citoyens, du Nord comme du Sud. La solidarité ne s'arrête pas à une frontière linguistique. Aujourd'hui encore, des bénévoles sont à l'œuvre dans des villes et villages de la province de Liège.

Les plaies sont encore béantes et, si cela ne suffisait pas, une nouvelle crise, énergétique cette fois, est venue frapper de plein fouet.

Pourtant, ces derniers mois, nous avons pu constater à quel point la résilience, l'inventivité et l'audace dont a fait preuve la société a permis de soulever des montagnes. Combien de commerces se sont transformés, combien d'indépendants ont adapté leurs services, combien d'activités ont évolué pour répondre à une situation exceptionnelle. Les nombreuses mesures d'accompagnement, d'aide à l'emploi, de soutiens directs à l'économie ont, bien sûr, permis à de nombreuses entreprises cette adaptation. Vous l'avez rappelé hier, Monsieur le Premier Ministre, près de 35 milliards ont été dégagés pour protéger autant que possible nos familles et nos entreprises afin de supporter le choc de cette crise. Mais sans cette capacité d'adaptation et d'inventivité, sans cette solidarité, le choc aurait été plus violent encore.

Le tissu économique belge, on le sait, est composé à 90% de PME et d'indépendants qui sont le principal moteur de notre activité. Ils ont vécu cette crise de plein fouet. Les soutenir, pour nos emplois, a été le leitmotiv depuis le 13 mars 2020. Le Ministre Clarinval a travaillé sans relâche pour proposer mesures et solutions à la hauteur des attentes de ces chefs d'entreprises, de ces femmes et de ces hommes qui chaque jour travaillent, gèrent, innovent, prennent des risques.

Et, pour la première fois depuis de trop nombreux mois, nous voyons le bout du tunnel. Nous pouvons enfin nous projeter vers l'avenir et mettre en place les mesures de relance dont notre société et notre économie ont besoin.

Nos citoyens attendent des actions, des décisions pour les accompagner et envisager l'avenir sereinement. C'est dans cette optique que votre gouvernement a dégagé un accord sur le budget 2022, qui sera encore renforcé par une série de réformes et d'investissements nécessaires.

Parmi les nombreuses priorités, citons l'accent mis sur l'emploi et les indépendants, les investissements dans la sécurité, la mobilité, le digital et le développement durable.

Le gouvernement présente ici un budget responsable et fait mieux avec un effort supplémentaire par rapport à ce qui est prévu dans l'accord de gouvernement, pour soutenir de nouvelles initiatives tout en s'assurant que le déficit se résorbe : réduire notre endettement et investir aujourd'hui, c'est

penser aux générations de demain. Cet effort sera fait en limitant au maximum le recours à la fiscalité.

A cette fin, **l'emploi se trouve résolument au cœur de ce budget**. Plus de personnes actives, c'est un meilleur financement de notre système social ainsi qu'une diminution des allocations. Un véritable cercle vertueux pour notre économie.

Nous plaidons pour la concrétisation d'une approche globale afin de s'attaquer aux métiers en pénuries, qui représentent entre 140 et 170.000 emplois disponibles. Pour atteindre l'objectif ambitieux du taux d'emploi à 80% en 2030, les mesures prises (renforcement des formations, défiscalisation de la prime régionale, soutien à la mobilité des travailleurs, etc.) sont des pas dans la bonne direction.

Concernant l'accompagnement des **personnes en incapacité ou en maladie** de longue durée vers un retour au travail, une série de mesures sont prévues qui responsabilisent tous les acteurs du parcours de réintégration. Il n'est, bien entendu, pas question de forcer les personnes malades à travailler mais de permettre à celles et ceux qui sont aptes à revenir au travail de pouvoir le faire. Cela devrait permettre un retour au travail de près de 7.000 travailleurs en 2022.

La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle reste une priorité pour nous. Et dans ce cadre nous nous réjouissons de la concrétisation de la possibilité d'aménagement du temps de travail via la semaine de quatre jours. La flexibilité n'est pas un gros mot. Il fallait pouvoir répondre aux demandes de nombreuses personnes désireuses de pouvoir mieux adapter leur temps de travail. La crise sanitaire a démontré que le travail moderne, dans toute sa complexité, requiert beaucoup plus de souplesse pour favoriser le bien-être et renforcer l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle. Et dans le même esprit, **l'allocation pour congé de maternité** des travailleuses indépendantes sera rehaussée de plus de 43% pour être alignée sur celle des salariées. Elle passera de 514 à 727 euros pour un congé à temps plein et de 257 à 368 euros pour un congé à mi-temps. De même la déductibilité des **frais de garde d'enfants** sera encore augmentée (en un an de 11,5€ à 14€ par jour), pour permettre de faciliter la vie des parents dans un contexte de reprise du travail.

Je l'ai évoqué dans mon introduction, **la hausse des prix de l'énergie est une source d'inquiétude majeure et légitime pour de nombreuses familles**. Il faut pouvoir y répondre. En plus des aides ponctuelles pour soulager rapidement le budget des ménages, avec une attention particulière pour les bas revenus comme cela a déjà été évoqué, nous tenions à la mise en place du mécanisme de cliquet inversé pour l'énergie, qui permettra de répondre aux fluctuations conjoncturelles pour garder ainsi sous contrôle la facture d'énergie des familles et des entreprises. Nous devons veiller à ce que le mix énergétique ne se traduise pas par une augmentation de la facture.

Dans le même ordre d'idées, la hausse du salaire interviendra en avril 2022 ainsi qu'une augmentation des revenus moyens grâce à une enveloppe de 300 millions d'euros. Pour le MR, il est essentiel de pouvoir renforcer le pouvoir d'achat et particulièrement de ceux qui travaillent. La classe moyenne ne doit pas être oubliée.

En soutien de nos indépendants et des PME **la déduction pour investissement** à 25% sera renforcée pour encourager la croissance des petites entreprises. À notre demande, l'accent sera mis sur les investissements dans le digital et sur les investissements dits éco-positifs.

Parallèlement, le régime du **tax shelter** sera amélioré en relevant les seuils maximaux d'investissements permis pour les entreprises.

Le **droit passerelle** classique, fortement sollicité pendant la crise, sera amélioré pour mieux correspondre à la réalité.

Si l'emploi reste notre priorité, son développement ne peut se réaliser sans des investissements conséquents. Le gouvernement a donc décidé d'investir au-delà de ce qui a déjà été prévu dans le plan de relance soutenu par l'Europe. Un milliard d'euros sera ainsi mobilisé en trois ans. Pour nous, il était important que ces investissements soient concentrés sur des chantiers stratégiques comme le développement du digital, la sécurité, le durable. Mais aussi la simplification administrative. Nous avons besoin de plus d'efficacité pour l'Etat par la simplification mais également l'innovation via l'intelligence artificielle comme vecteur de croissance.

Le changement climatique est une préoccupation de tous les instants. Nous devons renforcer notre action, prendre des mesures au niveau belge, européen avec le Green Deal et international avec la prochaine conférence internationale.

Notre pays fait partie du peloton de tête de ceux qui ont l'ambition d'adopter une stratégie qui vise à atteindre les objectifs de Paris à l'horizon 2050. De nouvelles mesures ont été décidées : pour renforcer la capacité offshore de la mer du Nord, adapter l'infrastructure du réseau de transport à la transition énergétique, recourir à l'hydrogène, verdir la flotte de véhicules des pouvoirs publics et aussi rénover les bâtiments publics, notamment via la régie des Bâtiments qui poursuivra son travail de rénovation et de transformation afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments qu'elle gère.

Enfin, qui dit climat dit mobilité.

A cet égard, nous nous réjouissons de l'investissement prévu de 250 millions complémentaires pour le rail. Avec comme objectifs : L'amélioration substantielle du transport de marchandises pour doubler son volume d'ici 2030. Le renforcement de l'accessibilité au rail, l'augmentation de l'offre de trains, et la poursuite de l'amélioration du réseau notamment la ligne Bruxelles/Luxembourg, bien entamée par le gouvernement précédent.

Justice et sécurité

Ces derniers mois, de nombreux faits de violences à l'encontre de nos policiers ou services de secours ont fait la une des journaux. Inacceptables. La tolérance zéro doit être d'application pour les agressions à leur encontre. Je suis heureux de constater que le gouvernement continue dans cette ligne. Mon collègue, Philippe Pivin, a déposé une proposition pour qu'aucun fait de violence à l'encontre des policiers ne reste sans réponse pénale effective. Cette proposition a été récemment étendue aux pompiers et agents de services d'urgence et d'intervention. Nous souhaitons qu'elle soit débattue rapidement.

En outre, notre police intégrée doit pouvoir fonctionner de manière optimale. Cela veut dire fonctionner avec un cadre rempli. Soit 1600 effectifs à engager.

La lutte contre le crime organisé sera également intensifiée, mais n'oublions pas que si ce combat se mène sur le terrain, il se mène aussi « en ligne ». Le gouvernement l'a rappelé : il faut être présent sur tous les fronts. La sécurité, aujourd'hui, c'est aussi la lutte contre la cybercriminalité. Il est donc essentiel que nos services puissent disposer des outils permettant de lutter à armes égales contre les criminels qui utilisent les moyens les plus sophistiqués.

Suite aux inondations, notre gouvernement a décidé d'investir dans des effectifs supplémentaires pour la Protection civile et de renforcer nos structures de crise. Nous ne pouvons qu'appuyer cette initiative et insister aussi, c'est fondamental, sur la nécessité de développer une « culture du risque » dans notre pays. Nous devons réfléchir à la meilleure manière de nous préparer. Nous attendons avec impatience les résultats de la « commission d'apprentissage » qui sera lancée par la ministre de l'Intérieur. Il s'agit d'évaluer la gestion de la crise et d'en tirer les leçons.

Par ailleurs le gouvernement s'attèle à améliorer la chaîne pénale : modernisation des incriminations à caractère sexuel par le biais du nouveau Code pénal puis suivra la réforme globale du Code pénal. Un gros chantier à conclure sous cette législature.

Dans la même optique d'endiguer la délinquance et d'éviter la récidive, l'exécution des peines est également primordiale. On le sait, exécuter rapidement une peine après un délit, réduit souvent les risques de récidives. Nous sommes satisfaits, qu'en concertation avec les communautés, les peines de moins de 3 ans seront prochainement exécutées. Pour y parvenir, il est prévu de créer, 720 places supplémentaires dans les maisons de détention.

En ce qui concerne la sécurité extérieure et notre diplomatie, je ne peux que souligner la cohérence dont fait preuve notre Ministre Sophie Wilmes. Dans un pays comme le nôtre, tellement dépendant sur le plan économique de ses exportations, cette cohérence est absolument nécessaire. Notre diplomatie s'inscrit pleinement dans un monde qui connaît une ère de confrontations : confrontation politique où les vertus de la démocratie sont contestées par des régimes autoritaires, confrontation économique où la mondialisation partagée sous l'égide de l'OMC cède la place à une rivalité systémique, où faillites d'Etats, élections tronquées, tribalisme et accaparement des ressources, placent des populations hors de portée d'objectifs de développement.

Notre diplomatie doit trouver des Alliés au sein de l'Union européenne, dans le cadre du partenariat atlantique, à travers les institutions onusiennes, pour contrer ces tendances. Notamment pour que le sommet sur la démocratie du mois de décembre débouche non sur des clivages supplémentaires, mais sur des solutions concrètes.

Sans jamais croire naïvement que nos Alliés n'ont pas d'agenda ou d'intérêts propres.

Nous devons continuer à aider le peuple congolais à travers notre coopération au développement et mettre à l'agenda européen et onusien l'évolution politique en RDC : la sécurité de certaines zones et l'approche de nouvelles échéances électorales nécessitent notre engagement.

Défense nationale :

Le gouvernement s'est engagé à prolonger l'effort financier entrepris par le précédent gouvernement qui avait établi une vision stratégique à 15 ans et adopté une loi programmation militaire. L'effort sera prolongé, pour le personnel, pour les infrastructures et pour le matériel. Deux points me semblent indispensables à souligner, Monsieur le Premier Ministre : Les militaires doivent bénéficier d'un rattrapage salarial par rapport aux autres corps de sécurité du pays. C'est une mesure forte qui doit permettre d'attirer et de conserver les militaires à l'armée.

Ensuite, le nouveau train d'investissements en matériel doit être couplé avec une démarche vis-à-vis de nos entreprises de défense, L'économie de la défense doit sortir des concepts académiques pour être un élément du plan de relance de notre pays.

Enfin, je ne peux conclure sans évoquer le personnel soignant, héros de la crise qui a œuvré, jours et nuits, pour faire face à la plus grande crise sanitaire que nous ayons connue. La crise du covid a

démontré, plus que jamais, que nous avons besoin de personnel soignant en suffisance et que ce personnel doit être mieux valorisés. L'accord budgétaire ne les a pas oubliés puisqu'il prévoit une enveloppe de 1,2 milliards :

de manière structurelle : 600 millions pour la revalorisation du personnel soignant, -400 millions pour le fonds blouses blanches-200 millions pour les soins de santé mentale.

Des chantiers importants restent à construire : la révision de la nomenclature, la réforme concernant le financement des hôpitaux et le fonctionnement des réseaux hospitaliers, la maîtrise du budget des médicaments.

Pour finir, j'aimerais rappeler que le succès de la campagne de vaccination est lié à la recherche scientifique. La Belgique se situe parmi les leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique. Il s'agit d'un secteur industriel majeur et qui fait notre réputation. En termes d'emploi, il emploie à lui seul près de 30.000 travailleurs dans notre pays. Il est donc primordial de conclure un nouveau pacte permettant de préciser les dimensions d'innovation, d'accessibilité mais aussi les pénuries et la déontologie, tout en responsabilisant le secteur concernant la dimension budgétaire, pour que les patients puissent bénéficier au maximum de l'expertise détenue par ce secteur.

Le gouvernement a fait preuve de créativité et de volontarisme, contre vents et marées, il a affiché une volonté qui témoigne de l'état d'esprit qu'il est nécessaire d'insuffler dans tous les rouages de notre société. Nous avons chez nous du talent, de l'imagination, de la créativité, des capacités d'innovation d'intérêt mondial, pas seulement dans nos souvenirs, mais dans notre actualité. Au quotidien. Nous devons rendre positif l'état d'esprit de notre société. Encourager le travail. Nous avons des jeunes qui s'impliquent, capables de renverser les difficultés et de relever les défis. Nous devons miser sur la jeunesse pour renforcer l'innovation et les changements. Soyons déterminés et optimistes, c'est en se tenant debout, en faisant face, que l'on peut avancer. Vous avez choisi de l'être, nous serons à vos côtés !

BP 13.10.21